

32. Auch

Victor-Hugo (rue) 44

ancien hôtel particulier, puis école normale, puis gendarmerie, actuellement immeuble de bureaux



Notice succincte

Malgré les nombreuses transformations dues aux changements d'affectation de l'édifice au fil des siècles, il reste de beaux éléments de l'hôtel particulier du 18e siècle. Cet édifice fait l'objet d'un programme de restauration exemplaire, c'est le premier bâtiment patrimonial à énergie positive et 100 % autonome.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110305

Date de l'enquête

2014

Date(s) de la rédaction de la notice

2014 ; 2019

Date de la dernière mise à jour

2019/08/12

Auteur(s) de la notice

Launay Yann ; Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

opération ponctuelle

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Références cadastrales

1814 K 30 ; 2014 AC 650

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0504632 ; 6286463

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

4e quart 18e siècle ; 2e quart 19e siècle ; 3e quart 19e siècle ; 4e quart 19e siècle ; 1er quart 21e siècle

Datation(s) secondaire(s)

20e siècle

Auteur(s) de l'œuvre

Joseph Lodoyer (architecte départemental) ; Léopold Gentil (architecte départemental) ; Raymond Métivier (architecte départemental) ; Atelier d'architecture Airoidi (maître d'œuvre) ; Addenda (assistance à maîtrise d'ouvrage)

Notice historique

Aucun bâtiment ne figure à cet emplacement sur le plan de la ville d'Auch dressé vers 1755 (AD32, 1 Fi 60). L'hôtel particulier paraît avoir été construit au cours du dernier quart du 18^e siècle. Il est représenté sur le plan de la ville d'Auch dressé en 1803 (AD32, 1 Fi 61) ainsi que sur le plan cadastral dit napoléonien (1814-1816 ; AD32, 3 P Auch/46). Du 18^e siècle ne subsiste que le corps de logis. Les dépendances qui ferment la cour ont toutes été reconstruites dans le courant du 19^e siècle. Le portail initial, qui se trouvait dans un renforcement par rapport à l'alignement de la rue, a disparu, remplacé par un passage d'entrée couvert.

En 1820, l'hôtel particulier appartient à Blaise Sentez, conseiller de préfecture (AD32, 3 P 93). Un plan schématique dressé en 1837 apporte quelques informations sur l'organisation de l'édifice (AD32, 4 N 1285). Les deux ailes et le corps de bâtiment d'entrée accueillent alors des « décharges » (remises et autres communs). Une basse-cour occupe l'angle nord-ouest formé par le logis et l'aile occidentale. Un jardin à l'anglaise est aménagé à l'arrière du logis, et la partie nord de la parcelle, en contrebas, est occupée par une vigne (AD32, 4 N 1289). En 1841, le gendre de Blaise Sentez, Jean-François Doré, vend l'hôtel particulier à la Préfecture afin qu'y soit établie l'école normale d'Auch.

Un projet d'appropriation de l'hôtel particulier pour l'établissement de l'école normale est dressé dès 1839 par Joseph Lodoyer, architecte départemental de 1829 à 1849 (AD32, 4 N 1288). Le département hésite alors entre deux édifices et le choix se porte finalement sur cet hôtel particulier. Il est prévu d'installer le bureau et probablement le logement du directeur au rez-de-chaussée du corps de logis. À l'étage doivent être aménagés les bureaux des maîtres-adjoints, la salle de bibliothèque et de physique, l'infirmerie et la lingerie. Le corps de bâtiment d'entrée doit accueillir la loge du portier, trois classes et un vestiaire au rez-de-chaussée, et le bureau des surveillants à l'étage. L'aile ouest doit être occupée par la classe des instituteurs au rez-de-chaussée et un dortoir à l'étage (29 lits).

Au moment de l'acquisition de l'édifice, en 1841, de nouveaux plans sont dressés, très différents des précédents (AD32, 4 N 1290 à 1292). Ce nouveau projet prévoit un agrandissement net de la surface utilisable grâce à la reconstruction des deux ailes latérales et du corps de bâtiment d'entrée. Seul le logis n'est pas modifié en profondeur. Le logis est alors principalement destiné à accueillir les bureaux et les logements du directeur et des maîtres-adjoints, ainsi que l'infirmerie. L'étage de soubassement est dévolu au service avec la cuisine, différentes pièces de stockage (office, bûcher, fruiterie, cave) et deux réfectoires. Le corps de bâtiment d'entrée, sur rue, n'accueille que le logement du portier, divisé en deux pièces, de part et d'autre du portail d'entrée. Le rez-de-chaussée des deux ailes est occupé par les différentes salles de cours (salles d'études, d'école et de dessin). L'étage de l'aile orientale accueille la lingerie, les cabinets de physique et chimie et un petit dortoir, tandis que la totalité de l'étage de l'aile occidentale est occupée par le dortoir des maîtres-élèves.

Les travaux n'ont finalement pas été réalisés exactement selon ces dispositions. Plusieurs jeux de plans sont conservés pour la période 1841-1844, dont certains ont été dressés par Joseph Lodoyer, architecte départemental. Les plans de 1842 indiquent que l'appropriation de l'aile occidentale est ajournée (AD32, 4 N 1293 à 1295). Au rez-de-chaussée de l'aile orientale doit finalement être aménagée une vaste classe d'application, surmontée, au premier étage, d'un dortoir comme dans le projet précédent. Le logement du portier est réduit à une pièce à l'ouest du portail et la seconde salle qui lui était réservée devient le laboratoire de chimie. L'aile occidentale est finalement aménagée selon les plans dressés par Joseph Lodoyer en 1844 (AD32, 4 N 1296). Au rez-de-chaussée sont installées une salle de classe, une bibliothèque et une salle d'étude. À l'étage se trouvent un dortoir, un cabinet de musique et un de physique, ainsi que la lingerie. L'ensemble des travaux réalisés dans les années 1840 ont conféré à l'ensemble son aspect actuel, au moins pour ce qui est du corps de bâtiment d'entrée et de l'aile orientale. L'étage des deux ailes semble avoir été garni de pilastres évoquant une galerie.

À partir de 1860, plusieurs projets de construction d'une chapelle dans l'aile ouest voient le jour. Le premier est dressé Léopold Gentil, architecte départemental de 1849 à 1878 (AD32, 4 N 1297) et devait comporter quatre travées. Il réalise de nouveaux plans en 1861 (AD32, 4 N 1298), comportant cette fois huit travées. Aucun de ces deux projets n'est finalement réalisé puisque la chapelle, en partie conservée, contient six travées.

La même année, Léopold Gentil dresse les premiers plans du projet d'extension à l'est du corps de logis (AD32, 4 N 1299 et 1300). Deux nouvelles salles de classe doivent être aménagées au rez-de-chaussée et une supplémentaire à l'étage. Le dortoir de l'aile orientale doit être remanié, par le percement de nombreuses fenêtres supplémentaires dans les murs ouest et est. Un nouveau projet est dressé en 1863, toujours par Léopold Gentil (AD32, 4 N 1301 à 1305). Il est relativement semblable au précédent. La basse-cour à l'ouest du corps de logis paraît alors être couverte et intégrée au reste des bâtiments. Sur cette série de plans, la chapelle compte bien six travées. Un préau couvert est aménagé le long du corps de bâtiment d'entrée, côté cour. Il repose sur des poteaux en fonte et est couvert en zinc. La réception définitive de l'ensemble de ces travaux n'intervient qu'en 1870 (AD32, 4 N 101).

À la fin des années 1870, plusieurs bâtiments annexes sont construits au nord du corps de logis, notamment un gymnase et des latrines (AD32, 4 N 101). En 1878, une citerne à eau est aménagée (AD32 4 N 1306), ainsi que l'éclairage au gaz d'une partie de l'édifice. Dans les années 1880, l'école normale peut accueillir une quarantaine d'élèves (AD32, 4 N 101). À cette période, la chapelle est transformée en atelier. Vers 1885, le Conseil général fait édifier une école normale de filles, à Embaquès, mais elle ne fonctionne que jusqu'en 1890. À cette date, il est décidé de mutualiser les écoles normales entre Tarbes, qui accueille les filles, et Auch qui accueille les garçons. L'école normale de garçons déménage donc dans les locaux de l'ancienne école normale de filles en 1891 et libère ceux du 44, rue Victor Hugo.

En 1892, il est décidé de procéder à l'installation de la caserne de gendarmerie dans l'ancienne école normale de garçons. Le projet est dressé en août 1892 par Raymond Métivier, architecte départemental de 1879 à 1911 (AD32, 4 N 1123 à 1125). Le corps de logis est destiné à accueillir, à l'ouest le logement du commandant et à l'est celui du capitaine. Le commandant se réserve donc l'escalier d'honneur ainsi que le salon central de l'étage, donnant sur le balcon. De la même manière, le commandant doit installer son bureau dans la pièce à l'ouest du portail, et le capitaine dans celle à l'est. Il est prévu de diviser l'étage de soubassement en caves pour le commandant et les gendarmes. L'aile occidentale doit être occupée par des bureaux au rez-de-chaussée, et un magasin et débarras à l'étage. Le volume de la chapelle est alors divisé en plusieurs niveaux et espaces, mais les maçonneries extérieures sont conservées. L'aile orientale et l'extension à l'est doivent être occupées par les logements des gendarmes. Celui de l'adjudant se trouve au rez-de-chaussée, à l'angle formé par les deux corps de bâtiment. Il y a six autres logements à ce niveau, composés de deux à quatre pièces. À l'étage se trouvent les neuf autres logements, comprenant aussi deux à quatre pièces. La cour formée à l'est entre ces deux corps de bâtiments est alors dénommée « cour des gendarmes ». Un nouveau bâtiment annexe doit être construit à l'est de cette cour afin d'accueillir deux bureaux et deux chambres de sûreté. Le gymnase est alors transformé en écurie (quatorze box). Les travaux débutent en 1893. En 1898, une chambre supplémentaire pour le logement du commandant est aménagée sur le palier de l'escalier d'honneur (AD32, 4 N 1127).

En 1902, une écurie supplémentaire pour les chevaux des nouveaux admis est bâtie à l'arrière de l'écurie principale et accueille

quatre box (AD32, 4 N 1129). En 1911, est construit un local pour les vélos des gendarmes (AD32, 4 N 60). Vers 1920, quelques travaux de réaménagement des logements interviennent, mais la morphologie générale de l'édifice ne paraît pas modifiée (AD32, 4 N 1130 et 1131). Tout au long du 20e siècle, l'édifice connaît les transformations nécessaires à l'adaptation d'un édifice accueillant toujours une caserne de gendarmerie. D'autres bâtiments, notamment des habitations, complètent la caserne de gendarmerie au cours de la seconde moitié du 20e siècle, au nord, vers le chemin de Baron.

La gendarmerie quitte définitivement les locaux en 2004, à la suite de la construction de la nouvelle caserne en basse-ville (rue Jean de la Fontaine) au début des années 2000. Les bâtiments, acquis par une société privée, font l'objet d'une restauration et de transformations à partir de la fin de l'année 2014. Les travaux s'inscrivent dans une démarche de rénovation patrimoniale à énergie positive et 100 % autonome (maître d'œuvre : Atelier d'architecture Airoidi ; assistance à maîtrise d'ouvrage : Addenda). Les bâtiments situés autour de la cour sont inaugurés en 2016. Le corps de logis principal est en travaux et doit être terminé fin 2019-début 2020. L'extension située à l'est du logis est toujours affectée au Conseil départemental du Gers.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit ; brique crue ; métal

Matériau(x) de couverture

tuile creuse ; tuile creuse mécanique

Nombre d'étages ou de vaisseaux

2 étages de soubassement ; rez-de-chaussée surélevé ; 1 étage carré ; étage de comble

Escalier(s)

escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier droit, en charpente ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant, en charpente ; escalier hors-oeuvre : escalier tournant à retours, en maçonnerie

Notice descriptive

L'hôtel particulier est implanté entre cour et jardin (aujourd'hui parking). Il comporte quatre corps de bâtiments organisés autour de la cour : le passage d'entrée au sud, le logis au nord, et deux ailes de part et d'autre de la cour, l'aile ouest accueillant la chapelle. Deux autres corps de bâtiment annexes sont à noter : une extension vers l'est dans le prolongement du logis et d'anciennes écuries dans le jardin, au nord.

Le corps de bâtiment aligné sur la rue est composé d'une partie centrale en rez-de-chaussée bordée par deux pavillons à un étage constitués par le retour des ailes des corps de bâtiments bordant la cour à l'est et à l'ouest. Le passage d'entrée se trouve au centre. Le portail, couvert d'un arc segmentaire, est surmonté d'un petit fronton.

Le corps de logis comporte cinq niveaux : deux étages de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de comble. La façade du logis donne sur la cour et adopte une composition symétrique et ordonnancée à six travées. Elle est soulignée par un bandeau saillant régnant entre le rez-de-chaussée et l'étage. L'avant-toit est fermé par une corniche moulurée. Les encadrements des baies sont en légère saillie, comme le bandeau régnant. Les fenêtres sont couvertes d'arcs segmentaires au rez-de-chaussée et de plates-bandes à l'étage. Les portes des deux travées centrales sont couvertes d'arcs en plein-cintre. Au rez-de-chaussée, les piédroits des portes sont traités en pilastres. La clé passante est sculptée. La porte de style Louis XVI, à deux vantaux ornés de rosaces, est surmontée d'une imposte protégée par une grille en fer forgé de style Louis XV. L'encadrement des portes de l'étage est plus simple et uniquement décoré de clés passantes. Elles sont précédées par un balcon en dalle de pierre calcaire, reposant sur d'épaisses consoles, moulurées en doucines en haut et sculptées en bas. Un garde-corps en métal remplace celui d'origine qui devait être dans le même style que la grille d'imposte.

L'élévation postérieure du logis est beaucoup plus simple que la façade sur cour. Elle est particulièrement imposante du fait de la déclivité du terrain. Elle ne compte qu'une porte à l'étage de soubassement, deux fenêtres au rez-de-chaussée surélevé et trois à l'étage. La porte est couverte d'une plate-bande, et les fenêtres d'arcs segmentaires. Quelques petites fenêtres complètent l'éclairage. Au niveau de l'étage de soubassement se trouve l'insigne de la gendarmerie sculpté et peint sur le mur.

Le deuxième étage de soubassement accueille des caves voûtées. On y accède uniquement depuis l'intérieur. Un escalier droit, situé dans le prolongement de l'entrée côté jardin, conduit à un palier au premier étage de soubassement qui dessert à gauche diverses pièces de service et à droite le départ de l'escalier d'honneur.

L'intérêt de l'intérieur du logis tient essentiellement à son vestibule d'entrée et à son escalier d'honneur. Le vestibule, auquel on accède par les deux portes depuis la cour, était divisé en deux travées par deux colonnes doriques tronconiques en bois creux, reposant chacune sur un piédestal. Une cloison prolongeant les colonnes divisait le vestibule en deux parties et sera reconstruite lors des travaux actuels. Les colonnes ont été déposées. Deux larges portes sont disposées face aux portes d'entrée et présentent une forme similaire, avec des arrières-voissures dites de Montpellier. De part et d'autre du vestibule, deux portes couvertes de plates-bandes donnent accès aux pièces latérales. Toutes les portes donnant sur le vestibule ont des encadrements en pierre de taille. Dans les différentes pièces du rez-de-chaussée, se trouvaient une cheminée de marbre noir et gris ainsi qu'un placard mural en bois, à deux battants rapportés de style Louis XV.

L'escalier d'honneur occupe l'angle nord-ouest du logis. Cet escalier à jour central présente une structure originale, différente entre l'étage de soubassement et les niveaux supérieurs. Au niveau du soubassement se développent un escalier étroit rampe sur rampe et quatre petites pièces dont la fonction demeure inconnue. Les deux premières sont accessibles au même niveau que le départ de l'escalier. Superposées à ces deux premières pièces, les deux autres sont situées au demi-niveau supérieur et accessibles depuis le repos de l'escalier rampe sur rampe. Cette première partie de l'escalier conduit au palier du rez-de-chaussée, d'où se déploie le véritable escalier d'honneur. Inscrit dans une cage rectangulaire d'environ 40 m² (5,20 mètres sur 7,70 mètres), cet escalier tournant à gauche possède quatre volées droites (deux de quatre marches, deux autres de dix marches), dont trois portées par un mur d'échiffre en pierre de taille et la dernière suspendue sur un arc segmentaire. Les marches, d'environ 1,85 mètres de largeur, sont en pierre de taille, de même que le limon mouluré, hormis pour la dernière volée où il est en bois. La rampe, entièrement en bois, est relativement sobre. Le volume d'origine des trois grandes chambres en enfilade du premier étage est conservé.

L'aile occidentale est principalement constituée de l'ancienne chapelle, bien que le corps de bâtiment se prolonge selon les mêmes dispositions jusqu'à la rue, au sud. Seule la façade sur cour est visible. Elle est rythmée par une série de fenêtres en plein-cintre inscrites dans des arcades en léger retrait par rapport au mur. Chaque arcade est surmontée d'un oculus en pierre de taille, en léger retrait. Les travaux d'aménagement des bureaux de la gendarmerie avaient conduit à la construction de deux planchers intermédiaires. Le plus bas a été conservé en totalité, le second seulement en partie, formant une mezzanine dans la partie nord.

La structure d'ensemble de la chapelle est encore visible avec sept travées couvertes de fausses voûtes d'ogives en lattis de bois, délimitées par des doubleaux, également en lattis de bois, reposant sur des culots en pierre de taille. Cinq travées sont percées, au sud, d'un oculus. Les vitraux à motifs géométriques ou végétaux de style néo-gothique ont été remplacés par du verre transparent. L'ensemble de cette aile accueille aujourd'hui des bureaux.

L'aile orientale est symétrique à l'aile occidentale. Les élévations est et ouest sont relativement semblables, rythmées par trois travées de deux fenêtres superposées au centre, et deux travées latérales plus écartées. Les encadrements des baies sont en pierre de taille. L'intérieur de ce corps de bâtiment a été entièrement remanié. De nouvelles cloisons ont été bâties en brique de terre crue et en bois. L'extension orientale, dans le prolongement du logis, n'a pas été visitée. Elle semble avoir été réhabilitée de la même manière que l'aile est. Dans l'angle formé par ces deux corps de bâtiments se trouve une cage d'escalier et d'ascenseur, protégée par des parois en métal, qui dessert les différents niveaux des deux corps de bâtiment.

Technique(s) du décor
sculpture

Réprésentation(s)
feston ; tête de femme ; rose ; ornement végétal ; insigne ; roue ; écu ; glaive ; chêne ; heaume

Précisions sur la représentation

En façade antérieure du logis, les consoles et les clés d'arcs sont ornés de roses, de feuillages et de festons. La console centrale comporte en outre une tête de femme.

Sur l'élévation postérieure l'insigne de la gendarmerie est composé d'une roue peinte en bleu portant l'inscription "GENDARMERIE" et d'un écu peint en rouge, sous lequel se trouve un glaive, bordé de rameaux de chêne et surmonté d'un heaume.

Etat de l'oeuvre
restauré

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété d'une société privée

Documentation

Sources

Sources écrites :

AD Gers, 4 N 60, Gendarmerie, travaux, 1890-1940.

AD Gers, 4 N 101, École normale, acquisition, extension, travaux, 1837-1893.

AD Gers, 3 P 93, Tableau des propriétés bâties, 1820.

Sources figurées :

AD Gers, 1 Fi 60, « Vieux plan de la ville d'Auch », vers 1755.

AD Gers, 1 Fi 61, « Plan de la ville d'Auch, chef-lieu du Département du Gers », Fructidor An XI (1803).

AD Gers, 1 Fi 63, Plan de la ville d'Auch, 1879.

AD Gers, 4 N 1123, « Projet d'installation de la caserne de gendarmerie d'Auch dans l'ancienne école normale de garçons, rue Victor Hugo, rez-de-chaussée », Raymond Métivier, août 1892.

AD Gers, 4 N 1124, « Projet d'installation de la caserne de gendarmerie d'Auch dans l'ancienne école normale de garçons, rue Victor Hugo, étage inférieur », Raymond Métivier, août 1892.

AD Gers, 4 N 1125, « Projet d'installation de la caserne de gendarmerie d'Auch dans l'ancienne école normale de garçons, rue Victor Hugo, premier étage », Raymond Métivier, août 1892.

AD Gers, 4 N 1126, Caserne, schéma partiel du rez-de-chaussée, 4 juillet 1894.

AD Gers, 4 N 1127, « Caserne de gendarmerie d'Auch, logement du commandant, projet d'aménagement d'une 4e chambre à coucher sur le palier du grand escalier », élévation et plan, Raymond Métivier, 25 juin 1898.

AD Gers, 4 N 1129, « Caserne de gendarmerie d'Auch, écurie supplémentaire pour les chevaux des nouveaux admis (4 places) », plan, coupe et élévation, Raymond Métivier, 1er juillet 1902.

AD Gers, 4 N 1130, « Caserne de gendarmerie d'Auch, rez-de-chaussée », n. s. n. d., [1922].

AD Gers, 4 N 1131, « Caserne de gendarmerie d'Auch, premier étage », n. s. n. d., [1922].

AD Gers, 4 N 1285, « Plan de la maison, jardin, verger de M. Doré, directeur des contributions directes », Joseph Lodoyer, 1er décembre 1837.

AD Gers, 4 N 1288, « Projet d'appropriation de la maison de M. Doré à l'établissement de l'école normale primaire d'Auch (internat), rez-de-chaussée et 1er étage », Joseph Lodoyer, 25 août 1839.

AD Gers, 4 N 1289, « Plan de l'école normale et de ses dépendances », [mentionné dans l'arrêté préfectoral d'acquisition du 2 avril 1841].

AD Gers, 4 N 1290, « Plan de l'école normale d'Auch », rez-de-chaussée, étage, entresols et souterrain, [1841].

AD Gers, 4 N 1291, « École normale d'Auch », coupes de la maison, [1841].

AD Gers, 4 N 1292, « Plan de l'école normale d'Auch », plans et élévations, [1841].

AD Gers, 4 N 1293, « Projet d'agrandissement et d'appropriation de l'école normale établie dans une maison, rue de l'Oratoire, nouvellement acquise par le département », plan du rez-de-chaussée, Joseph Lodoyer, 1er mai 1842.

AD Gers, 4 N 1294, « Projet d'agrandissement et d'appropriation de l'école normale établie dans une maison, rue de l'Oratoire, nouvellement acquise par le département », 1er étage, n. s. [J. Lodoyer], n. d. [1er mai 1842].

AD Gers, 4 N 1295, « Projet d'agrandissement et d'appropriation de l'école normale établie dans une maison, rue de l'Oratoire, nouvellement acquise par le département », façade au midi et coupes, sur papier fort, 38 cm x 51 cm, n. s. [J. Lodoyer], n. d. [1er mai 1842].

AD Gers, 4 N 1296, « Projet d'appropriation de l'aile au couchant de la cour d'entrée de l'école normale d'Auch », plans, coupe et élévations aquarellés sur papier fort, 35 cm x 57 cm, Joseph Lodoyer, 4 mai 1844.

AD Gers, 4 N 1297/1, « École normale d'Auch, projet de chapelle », plan coupe et élévation, Léopold Gentil, 5 mars 1860.
AD Gers, 4 N 1298, « Dept du Gers, école normale d'Auch, chapelle », coupes, Léopold Gentil, 25 mars 1861.
AD Gers, 4 N 1299, « Dept du Gers, dortoir et salle de physique, école normale d'Auch », plan, Léopold Gentil, 25 mars 1861.
AD Gers, 4 N 1300, « Dept du Gers, école normale d'Auch, bâtiment au levant de l'aile droite », plans coupes élévation, Léopold Gentil, 25 mars 1861.
AD Gers, 4 N 1301, « École normale, plan du soubassement », plan, Léopold Gentil, 5 mars 1863.
AD Gers, 4 N 1302, « Dept du Gers, école normale, ville d'Auch », plan du rez-de-chaussée, coupes et élévations, Léopold Gentil, 5 mars 1863.
AD Gers, 4 N 1303, « Dept du Gers, école normale, ville d'Auch, projet de préau couvert », plans coupes et élévation, Léopold Gentil, 5 mars 1863.
AD Gers, 4 N 1304, « Dept du Gers, école normale, ville d'Auch », plan général du rez-de-chaussée, Léopold Gentil, 5 mars 1863.
AD Gers, 4 N 1305, « Dept du Gers, école normale, ville d'Auch, premier étage », plan, Léopold Gentil, 5 mars 1863.
AD Gers, 4 N 1306, « Dept du Gers, école normale, projet de citerne », plan et coupes, Léopold Gentil, 26 mars 1878.
AD Gers, 4 N 1328, « Ancienne école normale d'Auch, plan d'ensemble », plan, Raymond Métivier, 17 décembre 1891.
AD Gers, 3 P 1 AUCH/46, Plan cadastral, section K 1, 1814.

Illustrations



Fig. 1 - Façade sur rue, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 2 - Façade sur rue, partie nord.



Fig. 3 - Façade sur rue, partie sud.



Fig. 4 - Passage d'entrée, côté cour, vue depuis le nord-est.



Fig. 5 - Passage d'entrée, côté cour, vue depuis l'est.



Fig. 6 - Cour, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 7 - Cour, vue depuis le sud.



Fig. 8 - Logis, façade sur cour (travaux en cours).



Fig. 9 - Logis, façade sur cour, détail du rez-de-chaussée (travaux en cours).



Fig. 10 - Logis, façade sur cour, détail de l'entrée et du balcon (travaux en cours).



Fig. 11 - Logis, façade sur cour, détail de la travée centrale (avant travaux).



Fig. 12 - Logis, façade sur cour, détail d'une des portes d'entrée (travaux en cours).



Fig. 13 - Logis, façade sur cour, détail de l'imposte d'une des portes d'entrée (travaux en cours).



Fig. 14 - Logis, façade sur cour, détail d'une console sculptée.



Fig. 15 - Logis, élévation postérieure (travaux en cours).



Fig. 16 - Logis, façade postérieure (avant travaux).



Fig. 17 - Logis et extension orientale, élévation nord-est (travaux en cours).



Fig. 18 - Logis, élévation postérieure, angle oriental (travaux en cours).



Fig. 19 - Logis, élévation postérieure, détail de l'insigne de la gendarmerie sculpté et peint sur le mur.



Fig. 20 - Logis, rez-de-chaussée, vestibule, vue depuis l'entrée (travaux en cours).



Fig. 21 - Logis, rez-de-chaussée, vestibule, détail de l'arrière-voussure de la porte donnant sur la cage d'escalier (travaux en cours).



Fig. 22 - Logis, rez-de-chaussée, vestibule, détail de l'arrière-voussure d'une porte d'entrée (travaux en cours).



Fig. 23 - Logis, rez-de-chaussée, vestibule (travaux en cours).



Fig. 24 - Logis, rez-de-chaussée, vue du vestibule (avant travaux).



Fig. 25 - Logis, rez-de-chaussée, vestibule (avant travaux).



Fig. 26 - Logis, rez-de-chaussée, vestibule, détail de l'imposte de la porte d'entrée (avant travaux).



Fig. 27 - Logis, rez-de-chaussée, vestibule, porte donnant sur une autre pièce (travaux en cours).



Fig. 28 - Logis, rez-de-chaussée, pièce à gauche du vestibule (travaux en cours).



Fig. 29 - Logis, rez-de-chaussée, pièce à gauche du vestibule, détail du plafond (travaux en cours).



Fig. 30 - Logis, rez-de-chaussée, cheminée en marbre (avant travaux).



Fig. 31 - Logis, rez-de-chaussée, placard (avant travaux).



Fig. 32 - Logis, rez-de-chaussée, vue du vestibule depuis l'escalier d'honneur (travaux en cours).

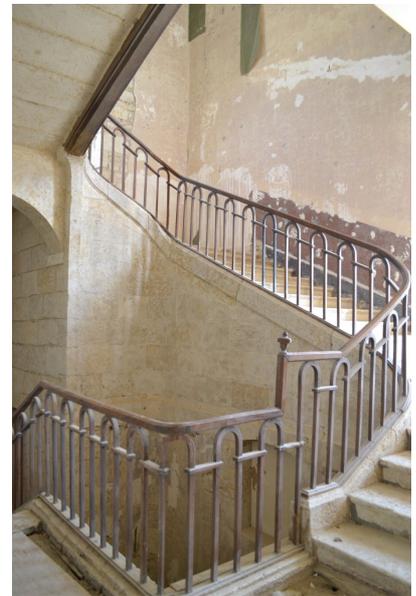


Fig. 33 - Logis, rez-de-chaussée, escalier d'honneur (travaux en cours).



Fig. 34 - Logis, rez-de-chaussée, escalier d'honneur (travaux en cours).



Fig. 35 - Logis, rez-de-chaussée, escalier d'honneur, vue du palier (avant travaux).

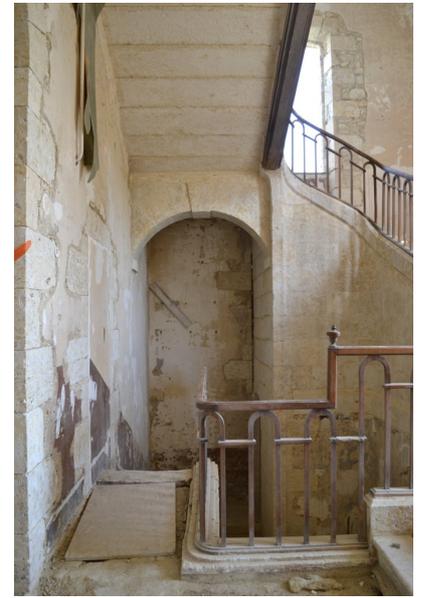


Fig. 36 - Logis, rez-de-chaussée, escalier d'honneur, volée descendant vers l'étage de soubassement (travaux en cours).



Fig. 37 - Logis, étage de soubassement, escalier d'honneur, départ (travaux en cours).



Fig. 38 - Logis, étage de soubassement, escalier d'honneur, départ (avant travaux).



Fig. 39 - Logis, étage de soubassement, escalier d'honneur, partie située sous l'une des volées (avant travaux).

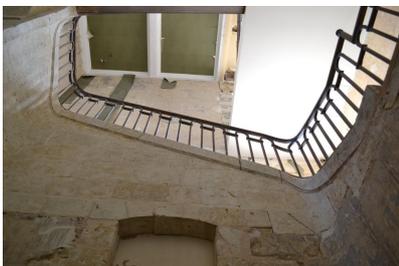


Fig. 40 - Logis, escalier d'honneur, vue depuis l'étage de soubassement (travaux en cours).



Fig. 41 - Logis, escalier d'honneur, vue depuis l'étage de soubassement (avant travaux).



Fig. 42 - Logis, rez-de-chaussée, escalier d'honneur, détail de la rampe (travaux en cours).



Fig. 43 - Logis, escalier d'honneur, vue depuis le second repos (travaux en cours).



Fig. 44 - Logis, premier étage, escalier d'honneur, détail du limon (avant travaux).

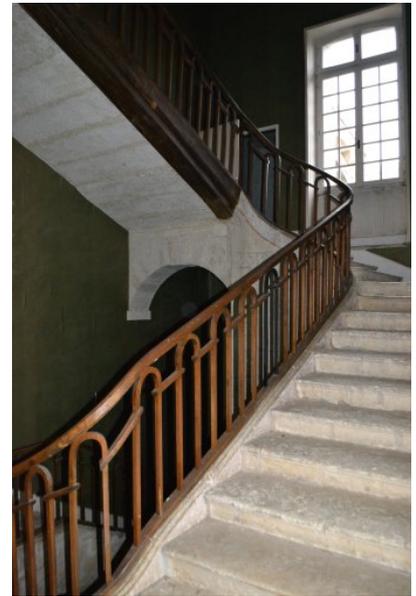


Fig. 45 - Logis, escalier d'honneur, vue du second repos (avant travaux).



Fig. 46 - Logis, premier étage, escalier d'honneur (travaux en cours).



Fig. 47 - Logis, étage de soubassement, escalier donnant sur l'extérieur, vue depuis le haut (travaux en cours).



Fig. 48 - Logis, étage de soubassement, escalier donnant sur l'extérieur, vue depuis le bas (travaux en cours).



Fig. 49 - Logis, étage de soubassement (travaux en cours).



Fig. 50 - Logis, étage de soubassement, enfilade de caves (travaux en cours).



Fig. 51 - Logis, étage de soubassement, cave (travaux en cours).



Fig. 52 - Logis, étage de soubassement, passage (travaux en cours).



Fig. 53 - Logis, étage de soubassement, porte bouchée (travaux en cours).



Fig. 54 - Logis, premier étage, pièce nord, vue depuis le palier de l'escalier d'honneur (travaux en cours).



Fig. 55 - Logis, premier étage, pièce nord, vue des trois fenêtres et de l'arrivée de l'escalier d'honneur (travaux en cours).



Fig. 56 - Logis, premier étage, escalier secondaire menant aux combles (travaux en cours).



Fig. 57 - Logis, premier étage, chambre centrale (avant travaux).



Fig. 58 - Chapelle, vue depuis le balcon du logis (après restauration).



Fig. 59 - Chapelle, vue depuis le balcon du logis (après restauration).



Fig. 60 - Vue de la chapelle depuis la chambre principale du 1er étage du logis (avant restauration).



Fig. 61 - Chapelle, façade sur cour, vue depuis le sud-est (après restauration).



Fig. 62 - Aile ouest, élévation sur cour, vue depuis le sud-est (après restauration).



Fig. 63 - Aile ouest, escalier desservant les différents niveaux de bureaux (après travaux).



Fig. 64 - Chapelle, vue intérieure, détail des voûtes (après restauration).



Fig. 65 - Chapelle, vue intérieure, détail de l'alignement d'oculi (après restauration).



Fig. 66 - Chapelle, avant restauration, détail des voûtes.



Fig. 67 - Chapelle, avant restauration, départ d'un arc.



Fig. 68 - Chapelle, avant restauration, détail d'un culot.



Fig. 69 - Chapelle, avant restauration, détail d'un vitrail.



Fig. 70 - Aile est, façade est (après restauration).



Fig. 71 - Aile est, vue depuis le balcon du logis (après restauration).



Fig. 72 - Aile est, détail d'une fenêtre (après restauration).



Fig. 73 - Aile est, rez-de-chaussée, vue du couloir (après travaux).



Fig. 74 - Aile est, rez-de-chaussée, détail d'un mur en briques de terre crue (après travaux).

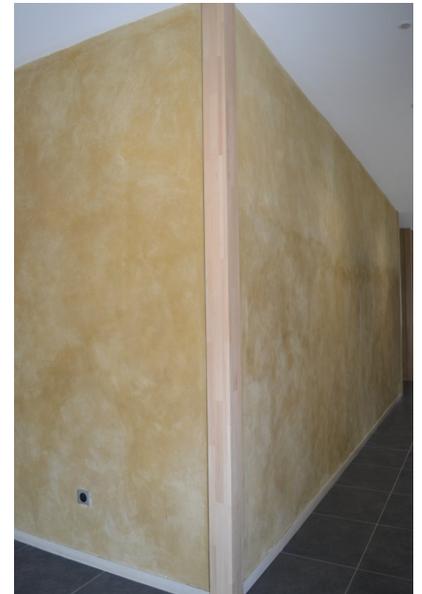


Fig. 75 - Aile est, premier étage, détail d'un mur couvert d'un enduit à la terre (après travaux).



Fig. 76 - Extension est, façade sud (après travaux).



Fig. 77 - Nouvelle cage d'escalier et d'ascenseur, vue depuis le sud-est (après travaux).



Fig. 78 - Vue des écuries avant travaux.



Fig. 79 - Extrait du plan cadastral dit napoléonien, 1814-1816.
Archives départementales du Gers, Auch - 3P_Auch_46

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20193201001NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20193201002NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20193201003NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20193201004NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20193201005NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20193201006NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20193201007NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20193201009NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20193201008NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20193201010NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20143200457NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 12 : I3200540_20193201011NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 13 : I3200540_20193201012NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 14 : I3200540_20143200458NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 15 : I3200540_20193201013NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 16 : I3200540_20143200459NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 17 : I3200540_20193201014NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 18 : I3200540_20193201015NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 19 : I3200540_20193201016NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 20 : I3200540_20193201017NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 21 : I3200540_20193201018NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 22 : I3200540_20193201019NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 23 : I3200540_20193201020NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 24 : I3200540_20143200460NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 25 : I3200540_20143200461NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 26 : I3200540_20143200462NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 27 : I3200540_20193201021NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 28 : I3200540_20193201022NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 29 : I3200540_20193201023NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 30 : I3200540_20143200468NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 31 : I3200540_20143200469NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 32 : I3200540_20193201024NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 33 : I3200540_20193201025NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 34 : I3200540_20193201026NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 35 : I3200540_20143200465NUCA - Launay, Yann - (c) Communauté d'agglomération du Grand Auch ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 36 : I3200540_20193201027NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 37 : I3200540_20193201028NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

